

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Eaux analysées de bonne qualité

Les services techniques de Saint-Imier sont chargés de l'alimentation en eau potable non seulement de la zone urbaine de la commune mais aussi des secteurs de Mont-Soleil et des Savagnières - les Pontins. Le Syndicat des eaux de Chasseral et celui du Sergent reçoivent tout ou partie de leur approvisionnement en eau de Saint-Imier, de même que certains quartiers des communes de Villeret et de Sonvilier.

A l'heure actuelle, la source principale d'approvisionnement communale est la source karstique de la Raissette, située à Cormoret, alors que celle du Torrent, qui est partagée avec le Syndicat d'alimentation des Franches Montagnes en eau potable (SEF), est utilisée comme appoint. Une fois captée, l'eau des sources est traitée par une floculation (agglomération des microparticules naturellement présentes), est filtrée puis désinfectée au dioxyde de chlore avant d'être injectée dans les réseaux de distribution.

Parmi les tâches d'un distributeur d'eau, le contrôle régulier de la qualité de l'eau est l'une des plus importantes. Chaque année, plus de 100 analyses bactériologiques ainsi que des analyses physico-chimiques, des pesticides et des micropolluants sont réalisées par un laboratoire accrédité.

Les analyses bactériologiques permettent de déterminer une éventuelle contamination de l'eau par des microorganismes. Les *Escherichia coli* et les entérocoques, qui sont des indicateurs d'une pollution d'origine fécale, sont tout particulièrement contrôlés. D'un point de vue légal, les normes prévoient qu'aucune bactérie de ce type ne doit être mise en évidence dans un échantillon de 100 ml. Les germes totaux qui permettent d'estimer la qualité hygiénique de l'eau sont aussi contrôlés et ne doivent être présents qu'à des concentrations inférieures à 300 germes par ml.

En 2011 et depuis le début de l'année 2012, tant les résultats des analyses bactériologiques que ceux des analyses chimiques ont correspondu aux normes de potabilité.

La dureté de l'eau varie entre 23 et 25 degrés français, ce qui correspond à une eau moyennement dure au sens de la classification utilisée pour le dosage des produits de lessive. Sa teneur en nitrate est comprise entre 5 et 7 mg/ litre, soit bien au dessous de la norme qui est de 40 mg/l.

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements sur le réseau de distribution ou la qualité de l'eau auprès des Services techniques au numéro suivant 032 942 44 65.

Soutien à l'action du centre de dépistage du cancer du sein

Depuis 3 ans, différentes actions sont organisées dans le Jura bernois, ainsi que dans les cantons du Jura et de Neuchâtel, à l'occasion du mois international d'information sur le cancer du sein par le Centre de dépistage du cancer du sein Berne-Jura-Neuchâtel et la Ligue jurassienne contre le cancer (LJC). Cette campagne a pour but d'informer et de sensibiliser la population et les professionnels de la santé sur la thématique du cancer du sein et son dépistage par mammographie.

Comme symbole de soutien aux personnes atteintes d'un cancer du sein, divers bâtiments publics seront illuminés en rose durant tout le mois d'octobre 2012, en collaboration avec les Services industriels des principales localités de la région (Neuchâtel, Delémont). A Saint-Imier, c'est la Collégiale qui est parée de la couleur de la solidarité durant un mois.

Foire de d'automne

La traditionnelle foire d'automne aura lieu le vendredi 05 octobre 2012. Une cinquantaine de stands agrémenteront ce rendez-vous qui se tiendra du côté Est de la cité sur l'axe Espace Noir – jardin 1125^{ème} anniversaire de Saint-Imier. Comme à l'accoutumée, la circulation automobile sera déviée. Les automobilistes sont remerciés de l'attention portée au respect de la signalisation provisoire mise en place.

Nonagénaires

Le 26 septembre 2012, M. Michel Jeanneret, conseiller municipal, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la rue Baptiste-Savoye 62, où ils ont eu le plaisir de rencontrer Mme Gertrud Sémon, pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Le 2 octobre 2012, M. Stéphane Boillat, maire, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus au home Hébron, où ils ont eu le plaisir de rencontrer M. Jean Pierre Grimm pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Saint-Imier, mercredi 3 octobre 2012
(cm)